

COLLECTE DES DONNÉES SOCIODÉMOGRAPHIQUES

GLOSSAIRE DES TERMES

Agendre : Personne qui s'identifie comme n'ayant pas de genre ou d'identité de genre. ([Source: OPS Bilingual Glossary on Gender Identity \(gov.on.ca\)](#))

Androgyne : Personne dont l'identité de genre ne correspond pas aux genres homme et femme établis par la société. ([Source: OPS Bilingual Glossary on Gender Identity \(gov.on.ca\)](#))

Anonymiser : Enlever tout renseignement qui permet d'identifier un particulier ou qui, dans les circonstances, pourrait vraisemblablement être utilisé, seul ou avec d'autres renseignements, pour identifier un particulier. ([Source: Normes relatives aux données en vue de repérer et de surveiller le racisme systémique : Glossaire | Ontario.ca](#)).

Asexuel: Se dit d'une personne qui ressent très peu ou pas de désir sexuel. ([Source: Lexique sur la diversité sexuelle et de genre - Lexiques et vocabulaires - TERMIUM Plus® - Ressources du Portail linguistique du Canada - Langues - Identité canadienne et société - Culture, histoire et sport - Canada.ca \(termiumplus.gc.ca\)](#))

Autochtones : nom collectif qui désigne les premiers peuples d'Amérique du Nord et leurs descendants. La Constitution canadienne (la Loi constitutionnelle de 1982) reconnaît trois groupes de peuples autochtones : les Premières Nations, les Métis et les Inuits, chaque groupe se distinguant des autres par son patrimoine, ses langues, ses pratiques culturelles et ses croyances spirituelles.

A

Inuits : Autochtones qui habitent l'Arctique canadien, principalement le Nunavut, les Territoires du Nord-Ouest, et les régions septentrionales du Labrador et du Québec. Le mot « Inuit » signifie « peuple » en inuktitut, la langue inuite. D'ailleurs, le mot « Inuit » est le pluriel de « Inuk », même si en français, « Inuit » s'emploie comme nom propre singulier. Les langues, coutumes et cultures traditionnelles des Inuits sont nettement différentes de celles des Premières Nations et des Métis.

Métis : terme français qui signifie « de sang mixte ». La Constitution canadienne reconnaît les Métis comme étant l'un des trois peuples autochtones. Le terme sert à décrire de façon générale les personnes qui ont à la fois des ancêtres européens et des ancêtres des Premières Nations et qui s'identifient elles-mêmes comme des Métis, distincts des Indiens, des Inuits et des non-Autochtones.

Première Nation : terme entré dans l'usage au cours des années 1970 pour remplacer le mot « Indien ». Même si le terme « Première Nation » est largement répandu, il n'en existe aucune définition légale. Certaines communautés ont aussi adopté le terme « Première Nation » dans leur nom pour remplacer le terme « bande ». De nombreuses personnes préfèrent qu'on les désigne comme des « membres des Premières Nations » plutôt que par le terme « Indiens ». Le terme « membres des Premières Nations » s'emploie pour désigner tant les Indiens inscrits que non inscrits. Ce terme est rarement employé comme synonyme d'« Autochtone » parce qu'il n'inclut pas les Inuits ou les Métis

[\(Source: Annexe 1 : Glossaire des termes relatifs aux droits de la personne | Commission ontarienne des droits de la personne \(ohrc.on.ca\)\)](#)

Bigenre : Personne qui s'identifie à deux genres. [\(Source: OPS Bilingual Glossary on Gender Identity \(gov.on.ca\)\)](#)

B

Bisexuel, bisexuelle : personne qui est attirée émotionnellement, physiquement, spirituellement et/ou sexuellement par les membres de plus d'un sexe. [\(Source: Annexe 1 : Glossaire des termes relatifs aux droits de la personne | Commission ontarienne des droits de la personne \(ohrc.on.ca\)\)](#)

Bispirituel : Personne autochtone dont l'identité de genre, l'identité spirituelle ou l'orientation sexuelle comprend un esprit masculin, féminin ou non binaire. [\(Source: OPS Bilingual Glossary on Gender Identity \(gov.on.ca\)\)](#)

C

Citoyenneté : La citoyenneté renvoie au statut légal de citoyen d'une personne. La citoyenneté canadienne peut s'acquérir à la naissance ou par naturalisation. La naturalisation est le processus par lequel les immigrants se voient accorder la citoyenneté canadienne. Les immigrants reçus ayant répondu à certains critères sont admissibles à la citoyenneté canadienne par naturalisation. Les critères pour obtenir la citoyenneté comprennent généralement une exigence en matière de résidence, la connaissance du français ou de l'anglais ainsi que des connaissances de base sur le Canada. [\(Source: L'obtention de la citoyenneté canadienne \(statcan.gc.ca\)\)](#)

Disparité raciale : Inégalité des répercussions chez un groupe racial, si on les compare à celles chez un autre groupe racial. [\(Source: Normes relatives aux données en vue de repérer et de surveiller le racisme systémique : Glossaire | Ontario.ca\).](#)

Disproportion raciale : Surreprésentation ou sous-représentation d'un groupe racial au sein d'un programme ou d'un système en particulier, en comparaison avec sa représentation dans la population générale. [\(Source: Normes relatives aux données en vue de repérer et de surveiller le racisme systémique : Glossaire | Ontario.ca\).](#)

D

Diversité : présence d'un large éventail de qualités humaines et d'attributs dans un groupe, un organisme ou une société. La diversité comprend des facteurs tels que l'âge, le sexe, la race, l'ethnicité, les capacités physiques et intellectuelles, la religion, l'orientation sexuelle, la formation et le savoir-faire. [\(Source: Annexe 1 : Glossaire des termes relatifs aux droits de la personne | Commission ontarienne des droits de la personne \(ohrc.on.ca\)\)](#)

Données désagrégées : Données ventilées en éléments constitutifs ou en petites unités de données à des fins d'analyse statistique. Dans le contexte des données sur la race, subdivision de la catégorie composite (« agrégée ») « racialisée » en ses éléments constitutifs, comme noire, sud-asiatique, est-asiatique ou asiatique du Sud-Est, latino, moyen-orientale, blanche, etc. [\(Source: Normes relatives aux données en vue de repérer et de surveiller le racisme systémique : Glossaire | Ontario.ca\).](#)

Données : Les données sont constituées de faits, de chiffres et de données statistiques mesurés objectivement d'après une norme ou une échelle, comme la fréquence, le volume ou les occurrences. Cela ne comprend pas l'information (au sens de cette directive).

[\(Source: Normes relatives aux données en vue de repérer et de surveiller le racisme systémique : Glossaire | Ontario.ca\).](#)

Droits de la personne : Droits qui reconnaissent la dignité et la valeur de la personne sans discrimination et indépendamment de la race, de l'ascendance, du lieu d'origine, de la couleur, de l'origine ethnique, de la citoyenneté, de la croyance, du sexe, de l'orientation sexuelle, de l'identité sexuelle et de l'expression de l'identité sexuelle, de l'âge, de l'état matrimonial, de l'état familial ou de l'existence d'un handicap, conformément au Code des droits de la personne de l'Ontario et à d'autres facteurs. [\(Source : Équité et éducation inclusive dans les écoles de l'Ontario – Lignes directrices pour l'élaboration et la mise en œuvre de politiques, 2014 \(gov.on.ca\)\)](#)

En questionnement : Se dit d'une personne qui s'interroge sur son identité de genre ou son orientation sexuelle. [\(Source: OPS Bilingual Glossary on Gender Identity \(gov.on.ca\)\)](#)

Ethnicité : sentiment de partager une tradition culturelle et historique distincte, souvent associée à la race, au lieu d'origine, à la descendance ou aux croyances. [\(Source: Annexe 1 : Glossaire des termes relatifs aux droits de la personne | Commission ontarienne des droits de la personne \(ohrc.on.ca\)\)](#)

E **Équité :** Principe de traitement juste, inclusif et respectueux de toutes les personnes. L'équité ne signifie pas que tout le monde est traité de la même façon, sans égard aux différences individuelles. [\(Source : Équité et éducation inclusive dans les écoles de l'Ontario – Lignes directrices pour l'élaboration et la mise en œuvre de politiques, 2014 \(gov.on.ca\)\)](#)

Équité raciale : Traitement systémique équitable envers toutes les personnes. L'équité raciale a pour effet que tous jouissent des mêmes occasions et des mêmes répercussions. L'équité raciale s'oppose à l'égalité formelle, selon laquelle les personnes sont traitées de la même manière sans égard aux différences raciales. L'équité raciale est un mécanisme (par exemple un dialogue avec les clients autochtones, noirs et racialisés au sujet des politiques, directives, pratiques et procédures qui les touchent) et une répercussion (par exemple le traitement équitable). [\(Source : Normes relatives aux données en vue de repérer et de surveiller le racisme systémique : Glossaire | Ontario.ca\)](#)

Gai : personne qui éprouve une attirance physique, romantique et/ou émotionnelle durable envers des personnes du même sexe. Également employé comme terme générique pour désigner la communauté des personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles et transgenres (LGBT). [\(Source: Annexe 1 : Glossaire des termes relatifs aux droits de la personne | Commission ontarienne des droits de la personne \(ohrc.on.ca\)\)](#)

G **Genre créatif :** Se dit d'une personne qui exprime une identité de genre autre que celle associée au sexe qui lui a été assigné à la naissance et qui est non conforme au binarisme des genres masculins et féminins. [\(Source: OPS Bilingual Glossary on Gender Identity \(gov.on.ca\)\)](#)

Genre fluide: Se dit d'une personne dont l'identité ou l'expression de genre est changeante ou oscille dans le spectre du genre. [\(Source: OPS Bilingual Glossary on Gender Identity \(gov.on.ca\)\)](#)

| | |
|---|--|
| | <p>Genre : Statut d'une personne en société en tant qu'homme, femme ou personne ayant une identité autre. (2 cm OPS Bilingual Glossary on Gender Identity (gov.on.ca))</p> |
| H | <p>Handicap: Le terme « handicap » doit être interprété au sens large. Il couvre tout un éventail d'états, de divers degrés, certains visibles et d'autres non. Un handicap peut exister dès la naissance, être causé par un accident ou apparaître avec le temps. Le terme englobe notamment les handicaps physiques, mentaux et d'apprentissage, les troubles mentaux, les troubles visuels ou auditifs, l'épilepsie, la dépendance à la drogue et à l'alcool et les sensibilités environnementales. (Source : Le handicap et les droits de la personne (brochure 2016) Commission ontarienne des droits de la personne (ohrc.on.ca))</p> |
| I | <p>Inclusion : fait d'apprécier et d'utiliser nos différences uniques (points forts, talents, faiblesses) de manière à respecter la personne et à créer une organisation multidimensionnelle dynamique. (Source: Annexe 1 : Glossaire des termes relatifs aux droits de la personne Commission ontarienne des droits de la personne (ohrc.on.ca))</p> |
| | <p>Identité de genre : fait référence à l'expérience intérieure et personnelle que chaque personne a de son genre. Il s'agit du sentiment d'être une femme, un homme, les deux, ni l'un ni l'autre, ou d'être à un autre point dans le continuum des genres. (Source : Identité de genre et expression de genre - Canada.ca)</p> |
| L | <p>Lesbienne : femme qui éprouve une attirance émotionnelle, physique, spirituelle et/ou sexuelle envers d'autres femmes. (Source: Annexe 1 : Glossaire des termes relatifs aux droits de la personne Commission ontarienne des droits de la personne (ohrc.on.ca))</p> |
| N | <p>Neutrois : Personne qui a une identité de genre neutre. (Source: OPS Bilingual Glossary on Gender Identity (gov.on.ca))</p> |
| | <p>Non-binaire : Se dit d'une personne dont l'identité de genre se situe en dehors du modèle de genre binaire homme ou femme. (Source: OPS Bilingual Glossary on Gender Identity (gov.on.ca))</p> |
| O | <p>Obstacle : Entrave à l'équité qui peut être visible ou voilée, volontaire ou involontaire, systémique ou spécifique à une personne ou à un groupe, et qui interdit ou limite l'accès aux possibilités, aux bénéfices ou aux avantages dont jouissent les autres membres de la société. (Source : Équité et éducation inclusive dans les écoles de l'Ontario – Lignes directrices pour l'élaboration et la mise en œuvre de politiques, 2014 (gov.on.ca))</p> |
| | <p>Obstacle systémique : obstacle inhérent aux structures sociales ou administratives d'un organisme, y compris l'accessibilité physique d'un organisme, les politiques, pratiques et processus décisionnels internes, ou la culture d'entreprise. Bien que ces obstacles systémiques semblent neutres en apparence, ils peuvent avoir pour effet d'exclure les groupes protégés en vertu du Code des droits de la personne. (Source: Annexe 1 : Glossaire des termes relatifs aux droits de la personne Commission ontarienne des droits de la personne (ohrc.on.ca))</p> |
| | <p>Orientation sexuelle : intérêt ou attirance sexuels d'une personne. Caractéristique personnelle qui fait partie de l'identité d'une personne. L'orientation sexuelle désigne tout l'éventail de la sexualité humaine et s'applique à l'orientation gaie, lesbienne, bisexuelle et</p> |

| | |
|---|--|
| | <p>hétérosexuelle. (Source: Annexe 1 : Glossaire des termes relatifs aux droits de la personne Commission ontarienne des droits de la personne (ohrc.on.ca))</p> |
| P | <p>Pangendre: Personne qui s'identifie à de nombreux genres. (Source: OPS Bilingual Glossary on Gender Identity (gov.on.ca))</p> |
| | <p>Pansexuel : Se dit d'une personne qui est attirée sexuellement par une autre sans égard au genre de cette dernière. (Source: Lexique sur la diversité sexuelle et de genre - Lexiques et vocabulaires - TERMIUM Plus® - Ressources du Portail linguistique du Canada - Langues - Identité canadienne et société - Culture, histoire et sport - Canada.ca (termiumplus.gc.ca))</p> |
| | <p>Préjugés raciaux : Prédilection, préjugé ou généralisation envers un groupe ou des particuliers qui repose principalement sur la race (voir la définition du terme « race »). (Source: Normes relatives aux données en vue de repérer et de surveiller le racisme systémique : Glossaire Ontario.ca).</p> |
| Q | <p>Queer: Personne dont l'orientation sexuelle ou l'identité de genre va à l'encontre du modèle social hétéronormatif. (Source: OPS Bilingual Glossary on Gender Identity (gov.on.ca))</p> |
| R | <p>Race : Le terme race est utilisé pour catégoriser les personnes dans des groupes qui se différencient principalement des autres par un ensemble de caractères physiques héréditaires (phénotype) comme la couleur de la peau. Les groupes raciaux n'ont aucun fondement scientifique ou biologique, mais sont déterminés par les différences que la société a choisi de mettre en avant, avec d'importantes conséquences sur la vie des personnes. Cette classification peut évoluer au fil du temps ou varier selon les régions, et coïncider avec certains groupes ethniques, culturels ou religieux. (Source: Normes relatives aux données en vue de repérer et de surveiller le racisme systémique : Glossaire Ontario.ca).</p> |
| | <p>Racialisé (personne ou groupe) : Se dit de personnes ou de groupes auxquels des caractéristiques raciales sont attribuées de façons qui influent négativement sur leur vie sociale, politique et économique. Ce terme vise notamment les personnes rangées dans la catégorie « minorités visibles » selon le recensement canadien et les personnes visées par l'antisémitisme ou l'islamophobie. (Source: Normes relatives aux données en vue de repérer et de surveiller le racisme systémique : Glossaire Ontario.ca).</p> |
| | <p>Racisme envers les Autochtones : Le racisme envers les Autochtones consiste en la discrimination courante fondée sur la race, les stéréotypes négatifs et les injustices que subissent les Autochtones au Canada. Il renvoie notamment aux idées et pratiques qui instaurent, maintiennent et perpétuent des déséquilibres de pouvoir, des obstacles systémiques et des répercussions inévitables qui découlent d'un héritage de politiques et de pratiques coloniales au Canada.</p> <p>Le racisme systémique envers les Autochtones est manifeste dans des politiques fédérales discriminatoires comme la Loi sur les Indiens et le régime des pensionnats autochtones. Il se manifeste aussi par la surreprésentation des Autochtones dans le système de justice pénale et de protection de l'enfance des provinces, ainsi que par les répercussions inévitables dans les secteurs de l'éducation, du bien-être et de la santé. Ce que vivent les particuliers visés par le racisme envers les Autochtones sont visibles dans la hausse des</p> |

gestes hostiles et violents posés à l'endroit d'Autochtones.). ([Source: Normes relatives aux données en vue de repérer et de surveiller le racisme systémique : Glossaire | Ontario.ca](#))

Racisme envers les Noirs : Préjugés, attitudes, croyances, stéréotypes et discrimination à l'égard des personnes d'ascendance africaine qui trouvent leur origine dans l'histoire et l'expérience uniques de l'esclavage, ainsi que dans son héritage. Le racisme envers les Noirs est profondément enraciné dans les institutions, les politiques et les pratiques canadiennes, dans la mesure où il est fonctionnellement normalisé ou rendu invisible à l'ensemble de la société blanche. Le racisme envers les Noirs se manifeste dans la marginalisation sociale, économique et politique actuelle des Afro-Canadiens, notamment au chapitre de l'accès inégal aux occasions, un statut socio-économique inférieur, un chômage accru, des taux de pauvreté élevés, ainsi qu'une surreprésentation dans le système de justice pénale. ([Source: Normes relatives aux données en vue de repérer et de surveiller le racisme systémique : Glossaire | Ontario.ca](#)).

Racisme systémique : Le racisme systémique désigne la présence, au sein des organismes, d'une culture, de politiques, de pratiques, de directives ou de procédures qui entraînent l'exclusion, l'évincement ou la marginalisation de certains groupes racialisés ou qui entravent ces groupes de manière injuste et les empêchent de bénéficier d'avantages appréciables et de perspectives prometteuses. Cette situation résulte souvent de l'existence, au sein de ces institutions, de préjugés sous-jacents à la culture, aux politiques, aux directives, aux pratiques et aux procédures — en apparence neutres —, qui peuvent favoriser certains groupes et en défavoriser d'autres. ([Source: Normes relatives aux données en vue de repérer et de surveiller le racisme systémique : Glossaire | Ontario.ca](#)).

Racisme : Le racisme s'entend notamment des idées ou des pratiques qui instaurent, maintiennent ou perpétuent la supériorité ou la dominance raciale d'un groupe sur un autre. ([Source: Normes relatives aux données en vue de repérer et de surveiller le racisme systémique : Glossaire | Ontario.ca](#)).

Religion : Confession, groupe, secte ou culte religieux, ou autre communauté ou système de croyances ou de pratiques spirituelles qui se définit d'une manière religieuse. ([Source: Normes relatives aux données en vue de repérer et de surveiller le racisme systémique : Glossaire | Ontario.ca](#)).